



Section départementale du SNUipp FSU 95

Cergy, 5 septembre 2016

à Madame l'Inspectrice d'académie
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

Objet : Mise en œuvre d'une action pour la suppression des APC

Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Nous vous informons de l'action mise en œuvre dès ce début d'année scolaire pour la suppression des APC.

L'an dernier, les collègues avaient été nombreuses et nombreux à signer la pétition pour exiger la fin des APC et redonner ce temps aux équipes.

Le SNUipp-FSU a donc lancé dès la rentrée une action d'engagement des enseignants à ne plus mettre en place les APC.

A partir de 35 000 engagements, le SNUipp-FSU s'adressera à la ministre pour que notre temps de travail réponde aux exigences de notre métier. Nous mettrons alors en action la suppression des APC.

Nous vous demandons Madame l'Inspectrice d'informer dès maintenant les IEN du département.

Veillez recevoir, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations et croire à notre attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Véronique Houttemane
Secrétaire départementale
SNUipp-FSU 95